SECTION1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange

Nom du produit : API LINGE TOUS TEXTILES

Code du produit : 051

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Description/Emploi : Poudre à lessive. Uniquement utilisation professionelle.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'utilisation déconseillée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PRO HYGIENE SERVICE
Sénia 524
94577 ORLY CEDEX
T 08 26 10 70 70 - F 01 56 70 14 75
mdd@transgourmet.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

(B) Centre Anti-Poison Belgique: +32.70.245.245
(FR) Centre Anti-Poison France: +33 45.42.59.59 ORFILA (INRS)/ +33 383.32.36.36 (NANCY)
(DE) Giftnotruf Berlin: +49 (0)30 30686 790
(CH) STIZ, tel. 145

SECTION2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mélange: classification CLP pas demandée

2.1.2. Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36

Texte complet des phrases R: voir section 16

2.1.3. Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mélange: classification CLP pas demandée

2.2.2. Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :

Xi - Irritant

Phrases R : R36 - Irritant pour les yeux.

Phrases-S : S2 - Conserver hors de la portée des enfants.
S25 - Éviter le contact avec les yeux.

2.3. Autres dangers

La substance répond aux critères de PBT conforme à la réglementation n ° (EG). 1907/2006, annex XIII:
Ne pas applicable
P : non
B : non
T : non
La substance répond aux critères de vPBT conforme à la réglementation n ° (EG). 1907/2006, annex XIII:
vP : non
vB : non

SECTION3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Carbonate de sodium	(Numéro ° CAS)497-19-8 (Einecs nr)207-838-8 (EG annex nr)011-005-00-2 (N° REACH)01-2119485498-19-0018	<= 45	Xi; R36
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)157627-86-6/68439-50-9/68002-97-1/68131-39-5/68213-23-0 (Einecs nr)932-106-6/500-195-7 (N° REACH)/	<= 5	Xn; R22 Xi; R41

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Carbonate de sodium	(Numéro ° CAS)497-19-8 (Einecs nr)207-838-8 (EG annex nr)011-005-00-2 (N° REACH)01-2119485498-19-0018	<= 45	Eye Irrit. 2, H319
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)157627-86-6/68439-50-9/68002-97-1/68131-39-5/68213-23-0 (Einecs nr)932-106-6/500-195-7 (N° REACH)/	<= 5	Eye Dam. 1, H318

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

SECTION4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu d' inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets aigu de peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets aigu des yeux : Irritation des yeux.

Effets aigu de voie orale : Aucun effet important ou danger critique connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

moyen(s) d'extinction approprié(s) : En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'explosion : Non applicable.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

SECTION6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Combler la fuite, si possible sans prendre de risque. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Garder hors de l'abri de produits/matières incompatibles (cfr. section 10).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	:	Des gants en PVC/en caoutchouc nitrile, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent). Epaisseur: 0,4 mm. Temps de pénétration: >480 min (level 6). La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.
Protection oculaire	:	Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166).
Equipement spécial de sécurité	:	Porter un vêtement de protection approprié (EN 14605).
Protection des voies respiratoires	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

SECTION9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	Solide
Etat physique/Forme	:	Poudre.
Couleur	:	Blanc + points bleus.
Odeur	:	Parfumée.
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	11.1 (1 %)
Point/intervalle de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limites explosives	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Densité	:	1001/1201 ± 100 g/l
Solubilité	:	Aucune donnée disponible
Log Poe	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

air humide.

10.5. Matières incompatibles

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Irritation : Irritant pour les yeux.

Alcool éthoxylé (157627-86-6/68439-50-9/68002-97-1/68131-39-5/68213-23-0)	
DL50 orale rat	> 300 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Alcool éthoxylé (157627-86-6/68439-50-9/68002-97-1/68131-39-5/68213-23-0)	
CL50 poisson 1	1 - 10 mg/l
CE50 Daphnie 1	1 - 10 mg/l
CEr50 (autres plantes aquatiques)	1 - 10 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Neutraliser le produit avant d'éliminer dans une station de puration/l'environnement.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport (ADR, RID, IMDG, IATA).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5%	agents de surface non ioniques.
5-15%	Zéolites.
AUTRE	Parfum.

15.1.2. Directives nationales

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
48.text	Non classifié		

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.
Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 1907/2006/EEC. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Le fabricant n'est pas responsable pour des pertes ou des dégats causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE : 12/05/2011

RÉVISION CHAPITRE(S) N° : 14

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
Xi	Irritant
Xn	Nocif